

Discours de Sandrine Lemery
Clôture de la conférence « Solvabilité II : Préparer 2016 » du 12 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de cette conférence du contrôle dédiée à Solvabilité II. L'après-midi a été dense, et nous avons beaucoup de messages importants à partager avec vous. Le premier de ces messages réside bien sûr dans la priorité à se préparer rapidement et efficacement à Solvabilité II. L'accord politique européen obtenu le 13 novembre dernier met fin à une longue période d'incertitudes et ouvre la voie à une entrée en vigueur de Solvabilité II dès le 1^{er} janvier 2016. Ce délai de deux années qui nous sépare désormais de la mise en œuvre du nouveau régime prudentiel est très court, chacun le mesure, alors même qu'il reste encore à adopter les règles définitives : la directive Omnibus II, sa transposition en droit national d'ici mars 2015, le règlement européen et les textes de niveau 3.

Le marché français peut aborder avec une certaine sérénité cette échéance européenne. Tant l'enquête de préparation que les exercices préparatoires que nous avons menés avec vous en 2013 témoignent que des efforts importants ont déjà été engagés par vos organismes. Vous êtes plus de 420 entreprises à nous avoir remis à l'été 2013 un jeu d'états Solvabilité II, un calcul d'exigence selon la formule standard et un bilan prudentiel. Cela constitue, avec les points d'attention que nous avons soulignés, une étape et un acquis fondamentaux.

Néanmoins, les résultats qui vous ont été présentés cet après-midi montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour vous préparer et être prêts à temps. Solvabilité II impose des changements considérables pour le secteur de l'assurance, non seulement en matière de valorisation des bilans, d'exigences quantitatives prudentielles, de données à transmettre à l'Autorité de contrôle, mais aussi quant à l'organisation même des entreprises d'assurance, leur gouvernance et leur stratégie.

Il est donc capital que chacun d'entre vous intègre dans ses plans d'actions la préparation à Solvabilité II, mesure ce qui lui reste à faire et se donne les moyens de suivre et de vérifier les progrès qu'il a accomplis.

Cette préparation doit se faire dans le dialogue avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Elle doit s'appuyer sur la trajectoire de préparation qui vous a été présentée aujourd'hui, et nous comptons sur votre participation aux exercices que nous organiserons en 2014 comme en 2015.

Ainsi, l'exercice préparatoire d'ORSA de l'année prochaine doit vous permettre d'anticiper votre situation à l'entrée en vigueur de Solvabilité II et de prendre le cas échéant, les décisions structurantes nécessaires. Cet exercice, qui sera renouvelé en 2015, est une contribution indispensable au dialogue que vous devez avoir avec votre contrôleur sur votre préparation.

La qualité des remises préparatoires doit s'améliorer en 2014 et 2015, en même temps que le processus de collecte des données, leur fiabilisation et leur validation interne. A cet égard, ne sous-estimez pas l'évolution technologique majeure que représente le format XBRL, sous lequel vous devrez communiquer vos futurs états prudentiels à l'Autorité. Nous ouvrirons

notre portail de collecte en test dès 2014, ce qui vous permettra de vérifier avec nous la bonne transmission de vos informations.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution s'inscrit ainsi très largement dans le cadre européen dessiné par les lignes directrices préparatoires d'EIOPA, à l'exception notable de la gouvernance (hors ORSA) pour lesquelles nous ne disposerons vraisemblablement pas de texte nouveau applicable avant l'entrée en vigueur au premier janvier 2016. Cela ne signifie pas que nous serons collectivement inactifs dans ce domaine, ou qu'il est possible de différer encore vos efforts sur les aspects novateurs des exigences du pilier II. Sans attendre les textes législatifs français, nous connaissons déjà tous, depuis 2009, la cible à atteindre et les orientations d'EIOPA sont traduites en français pour nous aider à mieux la comprendre, le cas échéant. Je note avec satisfaction les résultats de notre enquête annuelle de préparation et que votre préparation aux nouvelles règles de gouvernance continue de progresser. Mais ces exigences touchent au cœur de l'organisation interne, elles prennent du temps à être mises en œuvre, il faut donc s'engager totalement dans ces changements en y mettant des échéances claires. Le secrétariat général de l'Autorité suivra avec beaucoup de vigilance vos progrès en la matière, à travers le renouvellement de nos enquêtes annuelles, mais également par les travaux du contrôle permanent, ou encore des contrôles sur place.

J'ajoute que vos travaux en matière de gouvernance seront également essentiels à la qualité de votre préparation aux autres piliers, comme cela a été dit aujourd'hui. Tous les efforts menés sur la production des données prudentielles ou sur l'ORSA, ne peuvent être solides que s'ils reposent sur des fondations robustes en matière de gouvernance. L'ACPR attend notamment que les conseils d'administration s'impliquent fortement dans la préparation à Solvabilité II et fassent régulièrement le point de l'avancement des projets. Cette implication est une des conditions essentielles du succès et de l'efficacité de cette préparation.

Je me réjouis de votre participation, nombreuse, à cette conférence, ici dans l'auditorium de la Banque de France ou bien à distance via la retransmission en direct : ces moments d'échange sont essentiels dans cette phase de changements, et nous continuerons de vous accompagner et de communiquer fortement sur cette priorité. J'en profite pour remercier en votre nom à tous, les collaborateurs de l'ACPR qui ont contribué à la préparation et au succès de cette conférence. Pour finir, j'ajoute que nous lançons aujourd'hui un site internet dédié à la préparation à Solvabilité II. Nous l'alimenterons au fur et à mesure de la stabilisation des textes, au fur et à mesure de la mise à disposition des spécifications techniques définitives, avec tous les éléments utiles à votre préparation. C'est un autre signe de notre engagement fort à vos côtés.

Je vous remercie de votre attention.